



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 31 janvier 2022

Stratégie territoriale Petite Enfance

DÉLIBÉRATION

N° 2022 – 015

En exercice : 38

Titulaires présents : 29

Suppléants présents : 0

Pouvoirs : 8

Retard : 0

Nombre de votants : 37

Le 31 janvier de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Froideconche, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Béatrice LEPAGNEY secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	EXCUSE		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	POUV	Frédéric BURGHARD	Nathalie SIRVEAUX	POUV	Michel CALLOCH
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	POUV	Martine BAVARD
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	POUV	Jérôme BERNARD
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Béatrice LEPAGNEY			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

I. LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Les compétences de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil définissent les grands axes du projet de territoire conduit par les communes-membres. Parmi ces compétences, la CCPlx s'est engagée, dès sa création, dans une politique volontaire en faveur des Services à la Famille et de l'Action sociale.

Grâce au soutien financier de la CAF de Haute-Saône, formalisé par la Convention Territoriale Globale, les familles disposent notamment d'une offre de services complète, individuelle et/ou collective, de la Petite Enfance à l'Enfance.

II. UNE OFFRE DE SERVICES PETITE ENFANCE A MODERNISER

Initialement engagé en 2018, le projet de construction d'une nouvelle structure collective Petite Enfance a été suspendu au printemps 2021. Celui-ci prévoyait la fusion des deux structures multi-

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		Envoyé en préfecture le 08/02/2022 Reçu en préfecture le 08/02/2022 Affiché le  ID : 070-247000755-20220131-D2022_015-DE	
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022			
Objet	Stratégie territoriale Petite Enfance		Délibération n°2022	015
			Page 2 sur 2	

accueil La Poussinière et La Mominette et répondait alors, entre autres, à des besoins de modernisation et mise aux normes des espaces.

L'accompagnement financier par la CAF était alors conditionné à un accroissement de 10% de la capacité d'accueil soit 4 places supplémentaires pour arriver à 41 places.

Début 2021, plusieurs facteurs ont invité les élus à remettre à plat le projet :

- Réforme récente dans le champ de la Petite Enfance ;
- Nouvelle vision plus globale des services petite enfance ;
- L'attractivité du territoire et les perspectives futures.

Dans ce contexte, il s'agit alors de réinterroger le besoin pour envisager une offre d'accueil et de services cohérente, équilibrée et adaptée aux nouveaux enjeux et à l'attractivité du territoire.

III. « GROUPE DE TRAVAIL » AU SEIN DE LA COMMISSION SERVICES AUX FAMILLES ET ENFANCE

Le Président de la Communauté de communes et le Bureau exécutif ont souhaité associer les membres de la Commission services aux familles et enfance pour traiter des questions de l'offre d'accueil et de services Petite Enfance.

A l'automne 2021, les membres de la Commission ont collaboré à un travail d'analyse et de réflexion visant à :

- Partager un diagnostic concret et l'analyser ;
- Identifier les nouveaux besoins et réfléchir aux enjeux et priorités du territoire ;
- Elaborer des pistes d'action ;
- Rendre des propositions à l'exécutif pour aider à la prise de décisions.

Décision

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité**, le Conseil Communautaire

- **ADOpte** le document joint en annexe Stratégie territoriale Petite enfance.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président
 Jacques DESHAYES


